



## Le patriarche de Jérusalem a reçu les représentants de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne



**Service de communication du DREE, 02.05.2025.** Le 1er mai 2025, Sa Béatitudo Théophile III, patriarche de Jérusalem et de toute la Palestine, a reçu en audience une délégation de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne, conduite par Son Éminence le métropolitain Eugène de Tallinn et de toute l'Estonie. En faisaient notamment partie Son Excellence l'évêque Daniel de Tartu, vicaire de l'éparchie de Tallinn de l'ECOË, et le prêtre Victor Melnik, clerc de la même éparchie.

Au cours d'un long entretien, le métropolitain Eugène a exposé à Sa Béatitudo la situation de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne et les difficultés qu'elle rencontre, en particulier celles liées au monastère stavropégique de la Dormition de Pühtitsa, souligne le site de l'ECOË. Il a abordé des questions telles que le statut juridique de l'Église et celui de son primat, empêché de séjourner en Estonie du fait du refus de prolongation de son permis de séjour. Ont également été évoqués la situation patrimoniale de l'Église, l'intervention de forces politiques dans sa vie interne et les accusations

infondées selon lesquelles ses membres pourraient représenter une menace pour la sécurité de l'État estonien.

Sa Béatitude a témoigné un profond intérêt pour la vie de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne et a fait part de sa préoccupation face à cette situation. Il s'est informé des modifications adoptées récemment par le Parlement estonien à la Loi sur les églises et les paroisses et dont il s'était déjà fait l'écho dans sa déclaration du 30 avril. Une fois promulguée, cette loi limitera les droits de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne et pourrait conduire à sa fermeture. Le métropolite Eugène a précisé que le texte n'a pas encore été adopté, le président de la République d'Estonie estimant que ces modifications enfreignent trois articles de la Constitution. Le primat de Jérusalem a salué la prudence raisonnable du président estonien dans la gestion de ces questions si sensibles pour la société.

Sa Béatitude a rappelé qu'en droit européen, il existe une séparation claire entre l'État et l'Église, et qu'aucun gouvernement ne doit intervenir dans la vie ecclésiale. Or, en Estonie, l'intrusion de l'autorité publique constitue une violation du droit international. Le Patriarcat de Jérusalem a exprimé son soutien aux démarches de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne pour faire valoir ses droits dans les instances juridiques d'Estonie et de l'Union européenne.

Le patriarche Théophile III a souligné la difficulté de la condition des chrétiens orthodoxes en Estonie et a évoqué avec une émotion particulière les souffrances des chrétiens à Gaza, en Palestine, en Ukraine et en Syrie. Il a exhorté à ne pas craindre les épreuves, rappelant que l'Église a traversé de nombreuses tribulations au cours de son histoire, conformément aux avertissements du Seigneur. Il a invité à intensifier la prière et assuré de son soutien spirituel, mentionnant l'exemple de l'Église de Jérusalem qui, depuis deux millénaires, survit aux empires éphémères tout en poursuivant son ministère.

Le métropolite Eugène a insisté sur le rôle de l'Église de Jérusalem en tant que Mère spirituelle de toutes les Églises et sur l'autorité de son primat dans l'ensemble du monde orthodoxe. En retour, Sa Béatitude a rappelé que la Terre sainte demeure un lieu de pèlerinage indispensable pour tout croyant, renforçant sa foi et ses forces spirituelles.

Le métropolite de Tallinn et de toute l'Estonie Eugène a remercié Sa Béatitude Théophile III pour sa position constante et son soutien indéfectible à l'Église chrétienne orthodoxe estonienne, ainsi que pour la possibilité donnée à sa délégation de célébrer la Divine Liturgie auprès du Saint-Sépulcre et de vénérer les saints lieux. En conclusion, le primat de Jérusalem a assuré que le métropolite Eugène et

son peuple seront toujours les bienvenus en Terre sainte.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/93174/>